



Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal

du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CORBELIN (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric GEHIN, Maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Date de la convocation : 23 juin 2023

PRESENTS :

	PRESENT	ABSENT
Frédéric GEHIN, Maire	X	
Lionel RITTNER, 1 ^{er} adjoint	X	
Marie-Hélène LAJON, 2 ^{ème} adjointe	X	
Hervé DELBEGUE, 3 ^{ème} adjoint		Pouvoir à L. RITTNER
Marie-Claude GARIN, 4 ^{ème} adjointe	X	
Alain CHADI	X	
Christine GUIMOYAS	X	
Jocelyne SCAPPATURA	X	
Grégory MEYER	X	
Fabienne SALAMAND	X	
Yoann ZINOPOULOS	X	
Sophie GUILLAUD-PIVOT	<i>Arrivée à 19h22</i>	
Anthony BOUVIER	X	
Aline BOSSY	X	
René VIAL	X	
François MANON	X	
Ioan FILIMON	X	
Marie-Christine SAGNAL	X	
Monique BERTRAND	X	

POUVOIRS :

- M. Hervé DELBEGUE donne pouvoir à Lionel RITTNER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, soit 17 à l'ouverture de la séance, représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, ayant atteint le quorum, il a été procédé à l'ouverture de la séance et à la nomination du secrétaire élu parmi les conseillers, à savoir **Marie-Claude GARIN**.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 9 juin 2023
- Retour sur les décisions prises par délégation
- Présentation du bilan de mandat des élus du Conseil Municipal des Enfants
- FINANCES : admission en non-valeurs de créances du budget principal sur les années 2015 à 2018.
- VOIRIE : Mise à jour du tableau de la voirie communale : intégration des changements de domanialité (Rues du Travail, des Chalands, du Docteur Robert)
- Questions diverses
 - o Point d'information sur la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné
 - o Tour de table

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2023

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu a été adressé par mail le 14 juin dernier. Le compte-rendu est validé.

RETOUR SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

Aucune

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : PRESENTATION DU BILAN DE MANDAT

Discours du Maire :

« Je salue le travail réalisé par les élus du Conseil Municipal des Enfants, et les élus chargés de l'accompagner, Jocelyne SCAPPATURA et Fabienne SALAMAND.

Le CME répond à la volonté que nous portons depuis le départ, d'un fonctionnement ouvert et participatif. Il permet l'expression des enfants de la commune, il donne l'occasion de répondre à un apprentissage des notions de citoyenneté et de démocratie via des élections, des débats. Il a aussi la volonté de permettre aux enfants de porter des projets au sein de la commune (et avec son aide) afin de les faire participer activement à la vie de la cité et valoriser ainsi la jeune génération. Il doit être perçu comme un outil mis à la disposition des enfants, pour pouvoir donner son opinion sur divers points tout en étant capable d'argumenter.

Il permet d'intégrer, à son niveau, dans l'apprentissage de la jeune génération, les valeurs de la vie en communauté et les notions de citoyenneté. »

Trois porte-paroles du CME prennent la parole :

- *Charline CHOMEL indique avoir beaucoup aimé les 2 années, notamment car elle a pu faire tous les projets qui avaient été imaginés. Beaucoup de temps a été passé sur l'organisation du nettoyage de printemps.*
- *Ninon ROCHE relate une expérience incroyable. Elle a beaucoup aimé s'impliquer dans la fête des nouveaux arrivants.*

- *Zoé MONIN remercie pour l'expérience qui lui a donné l'envie de devenir déléguée de classe au collègue, et de s'investir davantage comme citoyenne.*

Frédéric GEHIN rappelle que le CME sera présent à l'inauguration de l'école le 6 juillet prochain.

Jocelyne SCAPPATURA salue une belle expérience, positive pour les adultes également, qui y ont pris plaisir, et ont senti la motivation et l'engagement, l'envie d'aboutir sur des projets pertinents pour la commune.

Le Maire remet les diplômes à chacun des enfants.

Fabienne SALAMAND évoque le prochain mandat du CME, avec notamment un passage dans les classes des deux écoles de la Commune, pour présentation du Conseil et du mandat aux élèves en octobre, et la tenue des élections le 20 novembre. A partir de ce mandat, le CME sera composé de 6 CM1 et 6 CM2, et le renouvellement se fera par moitié chaque année.

DÉLIBÉRATION n°2023-07-01
FINANCES : Admission en non-valeurs de créances du budget principal
sur les années 2015 à 2018

Monsieur le Maire indique qu'il a été informé par le Comptable public que celui-ci n'a pu procéder au recouvrement de certaines pièces, et sollicite en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de 236,63€. Les pièces concernées sont les suivantes :

Exercice	Référence du titre		Exercice	Référence du titre
2017	Titre n°1042		2018	Titre n°726
2017	Titre n°823		2016	Titre n°1368
2018	Titre n°576		2017	Titre n°890
2017	Titre n°481		2016	Titre n°1126
2017	Titre n°90		2016	Titre n°1583
2017	Titre n°269		2017	Titre n°39
2017	Titre n°888		2017	Titre n°218
2017	Titre n°1492		2017	Titre n°430
2017	Titre n°1590		2015	Titre n°1801
2018	Titre n°63			

Frédéric GEHIN précise qu'il s'agit de titres de recettes relatives aux frais de cantine et garderie.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré et voté :

- POUR : 18
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

- APPROUVE l'admission en non-valeur des créances ci-dessus, pour un montant total de 236,63€.
- AUTORISE le Maire à émettre un mandat de régularisation.
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.
- AUTORISE Monsieur le Maire, à procéder à la signature de toutes les pièces relatives à ce dossier.

DÉLIBÉRATION n°2023-07-02**VOIRIE : Mise à jour du tableau de la voirie communale :
intégration des changements de domanialité**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération n°2022-5-5 du 17 mai 2022, par laquelle était acté le transfert de Domanialité concernant la RD82e :

- La Rue du Docteur Robert, ex-RD82e a intégré le domaine public communal
- La rue des Chalands, ex-RD82e a intégré le domaine public communal
- La VC n°96, Rue du Travail, a intégré le domaine public départemental.

Aussi, il convient de modifier le tableau des voiries communales en conséquence :

- La rue du Docteur Robert devient la VC n°110
- La rue des Chalands devient la VC n°111.
- La VC n°96, correspondant à la Rue du Travail, est supprimée.

Le Maire précise que le kilométrage de voirie passe alors de 36,784km à 37,06km

Le conseil municipal,**Après avoir délibéré et voté :**

- POUR : 14
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 4 (*René VIAL, François MANON, Ioan FILIMON, Monique BERTRAND*)
-
- APPROUVE le tableau des voiries communales.
 - AUTORISE Monsieur le Maire, à procéder à la signature de toutes les pièces relatives à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point d'information sur la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Frédéric GEHIN indique que le dernier Conseil communautaire avant l'été aura lieu le 12 juillet prochain à Saint Chef. Il sera ouvert au public, au même titre que les autres. Il abordera un premier bilan du projet de territoire, et il sera proposé à l'adoption les premières dispositions du pacte financier et fiscal travaillé avec les communes. Plusieurs politiques publiques seront également présentées, dont celles sur les énergies renouvelables, la biodiversité et l'habitat.

Il indique également que le 7 juillet prochain aura lieu la signature de la CTG (convention territoriale globale), cosignée entre la CAF, le Département, la MSA et la Communauté de communes. Ce temps officiel sera accompagné d'ateliers sur la politique famille. Le même jour aura lieu l'inauguration du tiers-lieu de Villemoirieu.

Arrivée de Sophie GUILLAUD-PIVOT

- Tour de table

Lionel RITTNER évoque l'activité forte des services techniques ces jours, en amont et en aval du beach-soccer. Il indique que la réfection des massifs du parking St Ruf a eu lieu, comme prévu.

Yoann ZINOPOULOUS et Grégory MEYER font un retour sur la dernière commission mobilités de la Communauté de communes. Le compte-rendu est joint au présent procès-verbal.

Grégory MEYER indique avoir participé à la dernière réunion du Syndicat des Eaux, qui portait notamment sur les thématiques budgétaires. Il fait remonter une augmentation de la consommation d'eau sur l'année 2022, malgré les longues périodes de restriction de la consommation, évaluée à environ 10m³ par abonné. Des projets d'interconnexion avec les réseaux voisins sont en cours, et la réflexion sur la gestion de la ressource se poursuit. Il indique l'augmentation de tarif à venir, estimée pour une consommation de 120m³ annuels (foyer de quatre personnes) à 38€ sur la partie eau et 22€ sur la partie assainissement.

Marie-Claude GARIN rappelle l'inauguration du nouveau nom de l'école le 6 juillet prochain à 11 heures. Elle indique avoir rendu visite, avec le Maire et David TURC, Directeur de l'école publique, à Madame RIOUX, dans son EHPAD à Crémieu.

Elle invite tous les membres du Conseil municipal à se rendre disponible pour cette cérémonie.

Elle rappelle les prochaines manifestations :

- *Spectacle Roméo & Juliette le 8 septembre*
- *Les journées du patrimoine auront lieu les 16 et 17 septembre prochains*
- *Lecture musicale le 13 octobre organisée par l'association JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie)*
- *Film documentaire sur des élèveuses vosgiennes le 17 novembre.*

Fabienne SALAMAND rappelle que les chantiers jeunes sont en cours au niveau des anciens vestiaires de la piscine afin de réaliser la remise en peinture avant la mise en place d'équipements vélo, cofinancés par les Balcons du Dauphiné.

Elle indique que lors de la dernière Commission enfance, il a été acté le transfert de la garderie du soir à l'école, notamment pour éviter le trajet à pied avec les enfants jusqu'au Moulin, et également pour limiter les dépenses de chauffage sur le bâtiment, pour 2 heures par jour.

Alain CHADI revient sur les dernières commissions transversales des Balcons du Dauphiné. Il y a été présenté le plan mobilités, et la politique sur les ENR, notamment.

Frédéric GEHIN complète, en précisant que l'ambition des Balcons du Dauphiné sur la thématique des ENR est de porter un effet d'entraînement sur cette thématique auprès des Communes et des entreprises du territoire.

Il indique également avoir participé au dernier comité syndical du SCOT, qui a évoqué la modification en cours du SRADET (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire), permettant d'intégrer les dernières évolutions législatives, et notamment la loi résilience et ses impératifs de réduction foncière.

François MANON revient sur la dernière rencontre entre le Syclum et la Commune, afin d'organiser la distribution des bacs jaunes, prévue à compter du 16 octobre prochain.

Frédéric GEHIN indique qu'une réunion d'information sur le projet d'aménagements de sécurité au Bugnon aura lieu, pour les riverains, le 8 juillet à partir de 10 heures. Le boitage va être fait prochainement pour les habitants concernés.

Prochaines réunions du Conseil municipal, sous réserve de publication du calendrier des instances des Balcons du Dauphiné :

- Jeudi 7 septembre
- Mardi 10 octobre
- Jeudi 16 novembre
- Jeudi 14 décembre

La séance est levée à 19h55.

QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de questions.

FEUILLET DE CLOTURE

Séance du 29 juin 2023

- Délibération n°2023-7-1 : FINANCES : Admission en non-valeurs de créances du budget principal sur les années 2015 à 2018
Adoption à la majorité

- Délibération n°2023-7-2 : VOIRIE : Mise à jour du tableau de la voirie communale : intégration des changements de domanialité
Adoption à la majorité, abstentions de René VIAL, François MANON, Ioan FILIMON, Monique BERTRAND.